

Paris, le 25 novembre 2024

Communiqué d'information



Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte du 16 décembre 2024

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte qui se tiendra le lundi 16 décembre 2024 à 15h00 au siège social situé au 83 avenue de la Grande Armée 75016 Paris.

L'avis de réunion préalable, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au BALO du 8 novembre 2024– Bulletin n° 135. L'avis de convocation sera publié au BALO ainsi que dans un journal d'annonces légal le 27 novembre 2024.

Les documents d'information préparatoires à cette Assemblée (Brochure de convocation, formulaire de vote, nombre total de droits de vote et d'actions ...) peuvent être consultés ou téléchargés sur le site internet de la Société : www.teract.com (rubrique Investisseurs/ Informations réglementées/Assemblée générale/2024).

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

TERACT

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 734.278,97 euros
Siège social : 83, avenue de la Grande Armée, 75016 Paris
889 017 018 RCS Paris